

## ANNEXE IV

## AUX PROCÉDURES DES PHASES I ET II

LISTE DES ORGANISMES D'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ  
ISRAÉLIENS RECONNUS PAR LE CANADA

## PHASE I

Organismes d'évaluation de la conformité reconnus

1. Nom de l'organisme d'évaluation de la conformité :  
Identificateur à six caractères :  
Adresse municipale :  
Adresse postale :  
Nom/titre de la personne-ressource :  
Téléphone :  
Télécopieur :  
Courriel :  
Règlements techniques des parties pour lesquels cet organisme  
d'évaluation de la conformité a été reconnu :
  
- 2.